

Traitement à la chloroquine : «Pendant qu'on tergiverse, les gens meurent»

Dans une interview exclusive, Martine Wonner, psychiatre et députée LREM du Bas-Rhin, se dit favorable à ce que le traitement à base d'hydroxychloroquine soit plus largement prescrit aux patients atteints du Covid-19



Martine Wonner plaide en faveur du traitement du professeur Raoult, qui a rencontré Emmanuel Macron ce jeudi. [IP3 PRESS/Vincent Isore](#)

Par **Frédéric Mouchon**

Le 9 avril 2020 à 20h04

La députée du parti présidentiel nous annonce en exclusivité qu'un référé va être déposé auprès du Conseil d'Etat contre un décret paru en mars qui impose que la chloroquine soit réservée aux cas les plus graves à l'hôpital. Elle se dit par ailleurs plus que favorable à la prescription de ce médicament pour soigner les malades atteints du coronavirus.

Emmanuel Macron a rencontré ce jeudi le professeur Raoult, fervent défenseur de l'hydroxychloroquine. Qu'en pensez-vous ?

MARTINE WONNER. Je m'en réjouis. J'ai été en lien avec le Président de la République et l'ai alerté sur le fait que la France avait pris jusqu'ici un très mauvais chemin en n'autorisant pas plus largement la prescription d'hydroxychloroquine. Le traitement administré par le professeur Raoult à Marseille fonctionne et il en est maintenant à 1 000 patients inclus dans sa cohorte de traitement. On a aussi des retours positifs au Canada, en Corée du Sud, en Chine.

Mais beaucoup de médecins estiment que l'étude du professeur Raoult n'a pas respecté les règles en matière d'essai thérapeutique.

J'ai bien conscience que cela va à l'encontre de certains dogmes mais on confond le temps de la recherche et l'urgence de traiter des patients qui vont peut-être mourir. Or, aujourd'hui, on compte les morts. Des décès dont le décompte est d'ailleurs sous-estimé.. Dans mon quotidien régional en Alsace, on est passé de deux à dix pages d'avis de décès. Combien de personnes sont mortes à domicile du Covid-19 sans

même qu'on le sache puisque les gens ne sont pas diagnostiqués ?
Aujourd'hui, je suis très en colère parce que pendant qu'on tergiverse, les gens meurent.

Certains infectiologues réputés sont beaucoup plus prudents, voire dubitatifs. Quel est votre regard ?

Les guerres fratricides entre professeurs de médecine aux ego démesurés ne m'intéressent pas. Ce que je constate en revanche, c'est que certains de mes confrères généralistes se sont eux-mêmes autoprescrits de la chloroquine quand c'était encore possible. Ce médicament est prescrit depuis plus de quarante ans, 80 000 Français l'utilisent chaque jour pour traiter un lupus ou une polyarthrite rhumatoïde et l'on connaît bien ses effets secondaires. Dans ces conditions, pourquoi ne pas prescrire cette molécule qui peut sauver des vies à tous les patients atteints du Covid-19 ? Cela pourrait se faire à l'hôpital et dans les cliniques, en respectant un protocole strict et en faisant passer systématiquement un électrocardiogramme aux gens pour vérifier s'ils n'ont pas d'éventuelles contre-indications.

Aujourd'hui, seuls les patients gravement atteints peuvent éventuellement en bénéficier.

C'est pourquoi plusieurs médecins ont signé avec Philippe Douste-Blazy une pétition demandant à assouplir les possibilités de prescription de la chloroquine. Certains d'entre eux et les membres du collectif *Laissons les prescrire* vont déposer d'ici quelques jours un référé en suspension auprès du Conseil d'Etat pour abroger le décret du 26 mars qui n'autorisait la prescription de l'hydroxychloroquine qu'aux cas graves à l'hôpital.

Vous avez vous-même retweeté la pétition de Philippe Douste-Blazy...

Oui et c'est alors que mon procès a commencé. J'ai été blacklistée d'une boucle téléphonique Telegram des députés LREM. Je me suis fait insulter par certains de mes collègues, accusée de haute trahison parce que je n'allais pas dans le sens de ce que disait la direction générale de la santé. Mais ce n'est pas parce qu'on a voté l'état d'urgence sanitaire qu'on doit se permettre de faire n'importe quoi. Le gouvernement s'est déjà pris les pieds dans le tapis avec la gestion des masques. Alors aujourd'hui, malgré tous ceux qui voudraient me remettre dans le droit chemin, je garde ma liberté de parole et je dis : laissons aux médecins qui ont prêté le serment d'Hippocrate la responsabilité de prescrire ce médicament en leur âme et conscience.